Groupe scolaire Jean-Paul II - Paroisses St Joseph, St Timothée, St Irénée

PRÉPARATION AUX SACREMENTS

BAPTÊME - CONFIRMATION - COMMUNION

2025-2026

Chers parents,

Votre enfant a demandé à recevoir un sacrement de l'initiation. Nous sommes heureux de l'accompagner sur ce chemin de foi. La préparation aux sacrements est vécue au cœur de l'aumônerie ***Avance Au Large***.

Le baptême fait de nous des chrétiens et nous relie à Jésus ; la confirmation affermit notre place dans l'Église de Jésus ; la communion au corps de Jésus nous nourrit et nous fortifie en vue de la vie éternelle. **Baptême, confirmation, communion : ces trois sacrements vont ensemble**. Nous invitons désormais nos jeunes à recevoir la première communion à la fin de leur initiation chrétienne.

Il est demandé à tous ceux qui préparent un sacrement d'être présents :

- aux **rencontres d'Avance Au Large** 15 vendredis soir dans l'année (dates et informations sur www.avanceaularge42.fr),
- à la **retraite collégiens** à Ars (17-18/01/2026) ou **lycéens** en abbaye (14-15/03/2026),
- au **temps de préparation finale** avant de recevoir le sacrement (date propre à chaque sacrement),
- à la **messe paroissiale** pour les grandes fêtes catholiques (au moins Noël et Pâques).

Votre enfant sera amené à vivre en chrétien et à participer à la vie de l'Église. Sa **progression** est rendue possible par les sacrements qu'il reçoit et est favorisée par son engagement personnel : pour mieux connaître Jésus et la foi, pour mieux aimer son prochain, pour mieux prier. Ce chemin dure toute la vie et est vécu avec d'autres. C'est pourquoi, petit à petit, il conduira votre enfant à **une pratique communautaire** : messe dominicale (dimanche ou samedi soir), messe des mardis ou jeudis pour les élèves du groupe scolaire Jean-Paul II, pèlerinages et évènements divers…

Nous laisserons le temps à la maturation et nous nous adapterons au rythme de chacun. Les dates des sacrements données dans les pages suivantes le sont donc à titre indicatif.

Père Jean-Baptiste Buchet et l'équipe d'Avance Au Large

LE BAPTÊME

Le baptême constitue la naissance à la vie nouvelle dans le Christ. Il offre le pardon des péchés. Il rend capable et engage le chrétien à servir Dieu.

<u>Étapes et dates importantes</u>

PREMIÈRE ANNÉE

- Cérémonie d'***entrée en catéchuménat*** : le dimanche 30 novembre 2025 à l'église de Montrond, au cours de la messe de 9h00.

DEUXIÈME ANNÉE

- Cérémonie de l'***appel décisif*** : rendez-vous avec l'évêque, Mgr Sylvain Bataille, le samedi 28 février 2026 de 9h à 18h30 à Saint-Étienne. Programme à préciser. Les parents sont aussi invités.
- Cérémonie des ***scrutins*** : le dimanche 22 mars 2026 à l'église de Saint-Galmier, au cours de la messe de 10h30.
- Une **journée de préparation finale** : le dimanche 29 mars 2026 de 9h à 17h, avec répétition de la cérémonie.
- Le **baptême** : le samedi 4 avril 2026 à l'église de Bellegarde, au cours de la veillée pascale de 21h00 (à confirmer).

<u>Documents à fournir</u>

- **L'inscription à l'aumônerie** pour l'année scolaire en cours, au moyen du formulaire web (www.avanceaularge42.fr) ou du formulaire papier, avec la participation aux frais de 20 €.
- **La feuille de demande de sacrement** signée des parents.
- **L'extrait d'acte de naissance** de votre enfant.
- **L'extrait d'acte de baptême** du parrain et de la marraine*.

** Documents nécessaires la 2e année de préparation seulement.*

NB concernant les parrains et marraines : leur mission est d'être témoin de la foi pour leur filleul. En cas de difficulté pour le choix, n'hésitez pas à nous contacter.

LA CONFIRMATION

La confirmation parfait la grâce baptismale. Par le don de l'Esprit-Saint, elle offre d'être davantage attaché au Christ et rend plus solide notre lien avec l'Eglise. Elle engage à partager notre foi avec assurance.

NB : il est possible que certains aient anticipé leur communion lorsqu'ils étaient plus jeunes et la vivent régulièrement. Dans ce cas, la confirmation vient achever leur initiation.

Étapes et dates importantes

- Rédaction par le jeune d'une **lettre à l'évêque** (pour se présenter et dire pourquoi il désire recevoir la confirmation). Des indications seront données ultérieurement.
- **Une journée de préparation finale**, incluant une rencontre en groupe avec l'évêque et une répétition de la cérémonie : septembre, octobre ou novembre 2026. Selon le calendrier de l'évêque.
- **La confirmation** : septembre, octobre ou novembre 2026, selon le calendrier de l'évêque.

Documents à fournir

- **L'inscription à l'aumônerie** pour l'année scolaire en cours, au moyen du formulaire web (www.avanceaularge42.fr) ou du formulaire papier, avec la participation aux frais de 20 €.
- **La feuille de demande de sacrement** signée des parents*.
- **L'extrait d'acte de baptême** de votre enfant*. (À demander par vos soins à la paroisse où il a été baptisé. Indiquer la date et joindre une enveloppe timbrée aide beaucoup !)
- **L'extrait d'acte de baptême du parrain et/ou de la marraine de confirmation*** (il est préférable qu'ils soient eux-mêmes confirmés).

** Si ces documents ne nous ont pas déjà été fournis*

NB : pour la confirmation, un seul parrain ou marraine est nécessaire, mais il est possible d'avoir les deux. Le jeune peut soit garder le parrain et/ou la marraine de baptême, soit en choisir de nouveau(x).

LA COMMUNION

La communion est aussi appelée « Eucharistie ». Elle est la source et le sommet de la vie chrétienne. Elle nous communique le salut obtenu par le sacrifice de la croix de Jésus et nous offre la communion avec Jésus vivant. Elle engage à avoir un cœur humble et au service des plus petits.

Étapes et dates importantes

- **Participation à la messe** (dominicale ou de semaine) au minimum une fois par mois pour commencer. L'objectif à terme étant de sanctifier le jour du Seigneur en allant à la messe chaque dimanche.
- **Un week-end de préparation finale** : samedi 25 et dimanche 26 avril 2026.
- **La première communion** : dimanche 3 mai 2026 à Saint-Galmier, au cours de la messe de 10h30.

Documents à fournir

- **L'inscription à l'aumônerie** pour l'année scolaire en cours, au moyen du formulaire web (www.avanceaularge42.fr) ou du formulaire papier, avec la participation aux frais de 20 €.
- **La feuille de demande de sacrement** signée des parents*.
- **L'extrait d'acte de baptême** de votre enfant*. (À demander par vos soins à la paroisse où il a été baptisé. Indiquer la date et joindre une enveloppe timbrée aide beaucoup !)

** Si ces documents ne nous ont pas déjà été fournis.*

Père Jean-Baptiste Buchet, aumônier – 06 19 07 45 01
Administration, communication : Pascal Chassang
contact@avanceaularge42.fr - www.avanceaularge42.fr

Pour chacune des étapes, des précisions vous seront données en temps utile.
À la fin de leur initiation chrétienne, les jeunes sont invités à vivre et à approfondir leur foi en poursuivant leur engagement à Avance Au Large.
La communauté paroissiale prie pour vous et vos enfants. Nous sommes à votre service et disponibles à vos remarques ou questions !

En inscrivant votre enfant à la préparation d'un sacrement, vous acceptez de recevoir des informations de la paroisse ou du diocèse de Saint-Étienne. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, conformément au règlement général de protection des données (RGPD).